

Réunion du 2 novembre 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents :

Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE VAN HECKE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Marc SENE

Absent(s) :

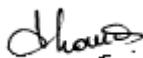
Rapporteur : Monsieur Rémi BERTRAND

N° CP/2015/476 - Coopération transfrontalière - 2113
Projet européen 2015-2017 "All different but all the same : being a Newropean citizen !"

La commission permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide la participation du Conseil Départemental au projet européen 2015-2017 "All different but all the same : being a Newropean citizen !"
- s'engage à appuyer le projet par la mobilisation de ses experts de la Direction de la communication, du Service jeunesse et du Service des relations internationales, les déplacements de ces experts étant intégralement pris en charge (directement ou sur remboursement) dans le cadre du projet
- autorise le président du Conseil Départemental ou son représentant à signer la convention de coopération à venir avec le collège "Grégoire-de-Tours" de Marlenheim ainsi que tout autre document nécessaire au bon déroulement du projet, dans la limite de la participation départementale définie ci-dessus.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20151102-lmc196326-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 16/11/15